



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 9 février 2024

Concerne : ***Heure d'actualité au sujet de la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité***

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député.e.s, notre sensibilité politique souhaite demander une heure d'actualité au sujet de la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. Après le retrait du point afférent de l'ordre du jour du COREPER qui se tient aujourd'hui à Bruxelles, il nous semble important d'avoir un échange en séance plénière sur ce sujet important pour les responsabilités des états européens en termes des droits humains ainsi que de la protection du climat et de l'environnement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Sam TANSON
Présidente de la sensibilité politique

François Bausch
Député